

VINGT-SIXIEME SEANCE DU
COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ETATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Rotterdam, le mardi 10 septembre 1968 à 14 h 30

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la vingt-cinquième séance.
- II. Décision concernant l'octroi de facilités de crédit à court terme à l'intérieur de la Communauté.
- III. Echange de vues à la veille de l'assemblée annuelle du Fonds Monétaire International à Washington.
- IV. Centralisation des risques bancaires à l'intérieur de la C.E.E.
- V. Analyse de la vingt-deuxième série de documents de travail (données statistiques et sommaire des événements et des mesures adoptées dans la Communauté).
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.

P.S. La séance se tiendra dans la salle où se réuniront les Ministres des Finances des pays de la C.E.E., à savoir la Salle des Citoyens (Burgerzaal) de l'Hôtel de Ville de Rotterdam.